

DEPARTEMENT DU LOIRET
Arrondissement de
PITHIVIERS
Canton de Pithiviers

Commune de **TIVERNON**

Compte rendu de la séance ordinaire Du Conseil Municipal du Vendredi 10 Septembre 2021

L'an 2021 et le Vendredi 10 Septembre, à 19 heures 00 , le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi à la Mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Présents : Mme BRUCHET Delphine, Maire,
Mmes VAPPEREAU Béatrice, SEVIN Nathalie, DESFORGES Anne-
Claire,
Mrs FLEUREAU Eric, MORGEAT Guillaume,

Absent(s) :Mrs MARTIN Joseph, BEDU Stéphane,STEIN Jean-Pierre
(pouvoir à Mme BRUCHET Delphine), MALLET Jean-Yves.

Nombre de membres :

- afférents au conseil municipal : 10
- en exercice : 10
- présents : 06
- votants : 07

Date de la convocation : 27/08/2021

Date d'affichage : 27/08/2021

Ordre du jour

- Changement du règlement intérieur de la salle des fêtes communale
- Délibération concernant l' Enquête Publique pour le projet les E.C.1
- Point voirie
- Affaires diverses

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du Vendredi 11 Juin 2021.

Réf : 2021-26 – Changement du règlement intérieur de la salle des fêtes communale

Madame Le Maire propose au conseil municipal d'ajouter une clause de respect des restrictions sanitaires au contrat de location, d'établir un état des lieux le jour de la prise de la location et au retour de la location. Les membres du conseil proposent de revoir également le système de caution ainsi que de mettre en place un barème de remboursement en cas de détérioration de la salle ou de son mobilier. Le montant de la caution qui est de 100 € pour les habitants de la commune et 250 € pour les habitants extérieurs passe à 600€ pour tous. Le chèque de caution sera restitué sous un délai de deux mois, afin de pouvoir vérifier que tout le matériel est en état. Un tarif sera également établi afin de chiffrer le matériel (prix d'une chaise, d'une table) etc....
Le conseil municipal valide ces propositions.

Réf : 2021-27- Délibération concernant l'Enquête Publique pour le projet les Eoliennes Citoyennes 1

Un projet d'installation de 6 éoliennes est en cours, l'enquête publique a débuté le 17 août et se terminera le 17 septembre. Mme le Maire demande au conseil municipal s'il y a des oppositions à ce projet.
Après échanges avec le conseil municipal, celui-ci émet un vote favorable au projet.

Réf : 2021-28 – Point travaux voirie

La société YOU SAUVETRE, en charge de la réalisation d'un drain au Grand Bréau, de la réfection du tablier du chemin du petit noyer, et de diverses réparations de routes dans le bourg et le hameau du Grand Bréau débutera les travaux en octobre.

Concernant le projet d'enfouissement des réseaux, place Chanoine Pélissier, Mme le Maire présente l'estimation de la Sicap et expose le principe de subvention et la part restante pour la commune.

Le conseil municipal approuve ce procédé. Le dossier sera lancé auprès de la Sicap (électricité), l'estimation d'orange précisée (téléphone), les devis revus pour le choix des mats et candélabres avec Enedis et Citéos.

ERT Technologie sera contacté pour l'enfouissement de la fibre.

Réf : 2021-29- Affaires diverses

Compte rendu : Mme Le Maire propose au conseil municipal que dorénavant le compte rendu de la séance du conseil municipal précédent soit envoyé par mail ou par courrier avec la convocation du conseil municipal.

Le compte rendu ne sera donc plus lu en début de séance. Mais des observations pourront toujours être faites. Le conseil municipal accepte cette proposition.

SITOMAP : Mme le Maire présente le rapport SITOMAP 2020, en moyenne 262 kilos de déchets par habitants.

Emploi jeunes : Mme Le Maire fait un point sur les emplois jeunes de cet été, trois bancs ont été repeints, le nettoyage de l'église a été réalisé ainsi que la peinture du préau de la cours de la commune. Les jeunes ont été accompagnés par Mme le Maire ou par Mr BEDU conseiller municipal dans la réalisation de ces tâches. Carmelle et Maud ont montrés beaucoup d'enthousiasme et nous les en remercions.

L'épicerie Rurale : Un retour positif est fait sur l'épicerie ambulante. Les habitants sont satisfaits de ce service.

Accessibilité : Mme le Maire informe le conseil municipal que l'accessibilité des personnes handicapées progresse encore pour le bâtiment public. Des pancartes signalétiques ont été réalisées par Mr Rouff de Tivernon. Des lignes jaunes ont également été peintes sur le devant des marches de la mairie, les toilettes de la salle de fêtes équipées.

Fibre : Mme Le Maire informe le conseil municipal que le déploiement de la fibre sur la commune aura un surcoût qui n'était pas prévu. En effet, l'enfouissement des lignes n'étant pas faisable, il faut prévoir l'installation de nouveaux poteaux sur les hameaux du Grand bréau et d'Ondreville. Le montant de ce surcoût étant estimé à environ 8000€ pour la part communale.

Défibrillateur : Mme Le Maire informe le conseil municipal qu'une proposition d'achat d'un défibrillateur a été faite. Après échanges avec le conseil municipal d'autres devis seront demandés incluant un contrat de maintenance.

Octobre Rose : Mme Le Maire demande s'il y a des volontaires pour être référents de cette manifestation. Mmes SEVIN Nathalie et DESFORGES Anne-Claire sont volontaires pour cette année. Les habitants seront informés via panneau Pocket du jour de la manifestation.

Chats : Mme Le Maire informe le conseil municipal de l'arrêt des captures et stérilisations avec l'association « les amis des chats du Loiret » .

En cas de prolifération des chats, les habitants devront gérer la capture des chats par leurs propres moyens et se rapprocher d'un refuge pour animaux.

Chantier participatif : La date du 20 Novembre 2021 à 14 heures a été retenue pour la réalisation d'un chantier participatif. La plantation d'arbres à fruits et d'une haie sera faite au terrain de jeux place des 4 vents dans un premier temps. Les habitants seront informés via panneau Pocket.

Cimetière : Mme le Maire informe le conseil municipal, que pour l'entretien des allées du cimetière, notamment le désherbage, un rendez-vous est fixé avec le château d'Auvilliers pour établir un devis.

Logement communal : Mme Le Maire informe le conseil municipal que des propositions lui ont été faites pour le système de chauffage par géothermie, mais que pour le moment cela reste à étudier.

Noël : Après discussion avec le conseil , plusieurs hypothèses sont à l'étude afin s'assurer des festivités, encore allégées, tant pour les enfants que pour les anciens.

La séance est levée, à 22h05

Ont signé les membres présents :

